

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## ET DE SION

### ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

#### ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par N°)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 N° de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux N° II c 84

#### ANNONCES:

	Canton Suisse Etranger		
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.60	0.60

S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

#### Offres et demandes d'emplois

**ON CHERCHE**  
**Jeune fille**  
pour aider au ménage, évent. servir au café. S'adr. Hôtel du Cheval Blanc, Orbe (Vaud).

**ON DEMANDE**  
**Apprenti boulanger**  
Entrée de suite.  
Boulangerie Gaillard, Sion.

**Jeune fille**  
fréquentant bien est demandée dans pension-famille, pour tous les travaux du ménage et servir à table. Gage 50-60 frs.  
Mme Cottier, rue de Lausanne 35, Payerne.

**On cherche**  
de suite personne de confiance pour ménage de deux personnes.  
S'adresser au bureau du journal.

**On cherche pour de suite une**  
**Jeune fille**  
pour aider à la cuisine, bonne occasion d'apprendre la bonne cuisine. Bons gages.  
S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
petit appartement 2 chambres et cuisine, bien ensoleillé.  
A la même adr.: 1 lit 2 places, en bon état.  
S'adr. Vve Zoni, Place du Midi, Sion.

**Appartement**  
de 4 chambres demandé pour fin septembre.  
S'adresser au bureau du journal.

**ON CHERCHE**  
**petit chalet**  
ou appartement de 1-2 chambres et cuisine, pour 2 mois.  
S'adresser au bureau du journal.

**Mayens de Conthey**  
A louer pour la saison d'été mayen de 2 chambres et cuisine; belle situation.  
S'adresser sous P. 2986 S. Publicitas, Sion.

**A vendre**  
Side-car 8 HP., Harley Davidson en parfait état, toute révisée, pour 1200 frs. Groux, Quai de la Poste 2, Genève.

**A vendre d'occasion**  
1 bureau, 1 pupitre, 2 tables, 2 comptoirs à tiroirs, 2 petites vitrines, 1 fourneau catala, 1 chaise-échelle, 2 lits en bon état, 1 petit potager.  
S'adresser à Mme Guntensperger, Sion.

**Après le repas !!!**  
Il est reconnu qu'un petit verre de « DIABLERETS » pris à l'état pur, est un digestif puissant, des plus énergiques, qui régularise les fonctions et neutralise les aigreurs.

**A vendre**  
**HOTEL-RESTAURANT**  
composé de 15 chambres et toutes dépendances dans centre industriel du canton de Vaud. Petit avoir nécessaire.  
S'adr. H. PEITREQUIN, Agent d'affaires patenté, Renens (Vaud).

**Un chauffeur sérieux et prudent**  
**Téléphonez au**  
**N° 3 Sion**  
Luginbühl-Baud

**Ferme à vendre**  
Près de l'Ecole d'Agriculture de Châteaufort s. Sion, une ferme d'une contenance de 14,500 m<sup>2</sup> de nature pré, champ, jardin, le tout en bonne culture productive et nouvellement arborisé, est à vendre à de bonnes conditions. Sur l'immeuble, bâtiment d'habitation avec grange-écurie, tout nouvellement construits. (Grandes facilités de paiement).  
Pour traiter s'adresser à l'étude A. Lathion, avocat et notaire, Sion.

**PHOTOS ELECTRA**  
William Mehlhorn  
Ouverture 1er juillet 1925  
SION — Avenue de la Gare — SION  
Portraits en tous genres — Famille, Mariage, Sociétés  
Spécialité: Tableaux pour Sociétés  
Fournitures et travaux pour amateurs  
Photos industrielles — Photos à domicile

**Domaine à vendre**  
(cause départ)  
A 10 minutes d'Aigle, à proximité des C. F. F., un domaine d'une contenance de 10 à 12 hectares de terrain, de nature champ, pré et taillis entièrement susceptible d'être mis en culture, est à vendre à de conditions et prix très avantageux.  
Pour traiter s'adresser à l'étude A. Lathion, avocat et notaire, Sion.

**Café bon marché**  
à partir de fr. 1,90 la livre.  
Autres sortes à frs. 2,20, 2,30, etc.  
chez « Mercure »  
à côté de la pharmacie Zimmermann, Sion.

**Laiterie de Sion**  
Rue de la Dent-Blanche Téléphone No 2,54  
Beurre de cuisine à prix très avantageux  
Expéditions par colis postaux.

**BANQUE POPULAIRE VALAISANNE**  
— S.A. à SION —  
reçoit des dépôts sur  
**OBLIGATIONS de 5 à 5 1/2 %**  
**CAISSE D'EPARGNE 4 1/2 %**  
(Autorisée par l'Etat et avec bénéfices de garanties spéciales, versements depuis 5 fr)  
**COMPTES-COURANTS 3 1/2 %**  
A VUE  
PRETS, CHANGE  
La Direction

**Les jolis souliers**  
demandent des soins spéciaux  
Le Selecta, cirage-crème sans acide, les entretient impeccablement.

**Selecta**  
C. MERMOD, produits chimiques techniques, Carouge-Genève

**ABONNEZ-VOUS AU**  
**Journal et Feuille d'Avis du Valais,**

Avant de partir pour les Mayens, mettez vos titres, vos bijoux et votre argenterie en sûreté, dans la chambre forte de la  
**BANQUE CANTONALE DU VALAIS**  
Location de cassette depuis fr. 1 à 5 par mois  
Discretion absolue

**ODANIL**  
La Grande Marque  
de dentifrices et de savons distribués à tous  
**100.000 fr.** de cadeaux répartis en 5000 lots  
Pour prendre part à cette distribution, demandez à votre fournisseur le règlement très simple et le ticket de participation qui se trouvent dans toutes les bonnes maisons.  
Toute personne qui joindra à sa réponse 5 cachets de garantie dont les produits « Odanil » sont revêtus recevra dans la huitaine un cadeau et cela indépendamment du cadeau qu'elle pourra obtenir lors de la répartition finale.  
Fermeture de cette compétition: 31 juillet.  
Agents exclusifs: DROGUES REUNIES S. A., LAUSANNE.

**Fiancés**  
Voulez-vous avoir des meubles de bon goût et aux prix les plus avantageux  
— Adressez-vous chez —  
**Widmann Frères**  
Fabrique de meubles — SION  
Près de l'Eglise protestante  
Catalogue à disposition — Devis gratis

**Pourquoi**  
se faire tant de peine et tant de mal pour un Potage?  
Prenez donc un des excellents  
**Potages Knorr**  
qui, préparés uniquement à l'eau, vous donnent un Potage aussi savoureux que nutritif. Env. 30 variétés différentes. En vente partout à 50 Cts.

**Bicyclettes**  
garanties Torpédo, à partir de fr. 160.—; Pneus, fr. 4.—; Chambres à air: fr. 1,50; motocyclettes et vélos Condor se trouvent chez Ch. Balma, mécanicien, Martigny. — Facilités de paiement  
Téléphone 149.

**LE MAGASIN „AU GOURMET“**  
Rue du Grand-Pont (à côté de la pharmacie Allet)  
**SALAISONS** fraîches et sèches  
**BEURRE**, centrifuge, depuis 5 frs. 20 le kg.  
**ŒUFS** extra frais, 2 frs. la dz.  
**VOLAILLES et POISSONS**  
Dépôt: CHIANTI, 1re marque italienne le fiasco de 2 litres, à 2 frs. 75  
**CRESCENTINO FRERES.**

Le Lysoform détruit toute odeur fétide grâce à ses qualités désinfectantes et bactéricides. Il ne tache pas, n'est ni toxique, ni caustique, mais d'une odeur et d'un emploi agréables. Exigez notre marque:  
Flacons à 1 fr. et 2 fr., savon toilette 1,25 dans toutes Pharmacies et Drogueries.  
Gros: Sté suisse d'Antiseptie, Lysoform, Lausanne.

**Vins étrangers**  
Rouge, depuis, le lit Fr. 0,80  
Blanc, depuis le l.— Fr. 1,10 à l'emporter  
**AU PRIX DE FABRIQUE**  
Ch. Darbellay, Sion

**Les boucheries FAVET**  
Genève  
expédient par colis postaux franco à partir de 5 kg., contre remboursement des viandes de 1re qualité, bœuf, veau, mouton et charcuterie, bouilli bœuf, 2,50 le kg., rôti, 3 fr. le kg., mouton poitrine 2,50 le kg. épaule, 4 frs. le kg. veau poitrine, 3,50 le kg., porc frais 3,80 le kg., saucisson de ménage, saucisson à bouillir, 3 fr. le kg., lard bajoues 2,50 fr. le kg., beau lard maigre fumé 3,80 le kg. Graisse de rognon, bf. 1,50 le kg., cervelats, 3 fr. la dz.  
Se recommande: A. Favet.

**Charcuterie Gve Burnier**  
5, Palud, 5  
— Lausanne —  
expédie ses délicieux:  
Jambonneaux, fumés, kg. f. 2,80  
Bajoues maigre fumé, 3.—  
Lard gras 2,50  
Marchandises du Pays, 1re qualité

**BOUCHERIE NEUENSCHWANDER**  
Avenue du Mail 17 - GENEVE  
Téléphone Stand 19,94  
expédie par colis postaux:  
Bœuf à rôtir le kg. fr. 2.80  
Bœuf à bouillir 2.50 à 2.40  
Graisse de rognon 1.50  
Veau — Mouton — Aloyau  
Prix spéciaux pour hôtels, restaurants.  
Se recommande  
J'offre  
**BEAU LARD**  
maigre au prix de fr. 3.60 le kg. Par 50 kg.: 3.40  
H. Magnenat, Charcutier, Echallens (Vaud).

**Baisse de prix sur toute les sortes de charcuterie**  
« Gendarmes », Cervelats et « Emmenthaler » la paire 30 cts.  
Saucisses au cumin » 20 »  
Saucisses à conserver à manger crues le kilo 4.— frs.  
Fumé, séché à l'air, à manger cru » 3.20 »  
Côtes plates grasses, ainsi que lard » 2.— »  
Cuisse ronde sans charge, 1re qualité » 2.— »  
— Livrés contre remboursement  
Boucherie-Chevalline M. Grunder, 24 rue des Bouchers, Berne

**La Ménagère avisée**  
sucrer les compotes et les boissons à moitié avec la saccharine Hermes, le produit suisse absolument sans effets nuisibles, et réalise en se jouant une économie annuelle importante. Recette: pour chaque tasse un morceau de sucre et une tablette; 10-12 tablettes sucreront aussi bien qu'environ 100 gr. de sucre. En vente partout. Faites un essai encore aujourd'hui.

**HOPITAL CANTONAL DE GENEVE**  
**Maternité**  
Une inscription est ouverte au bureau du Directeur de l'Hôpital, du 15 mai à fin juillet 1925, pour le  
**COURS DE SAGES-FEMMES**  
qui commencera le 1er octobre 1925. Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Hôpital.  
Genève, le 14 Mai 1925.

**SAISON D'ETE**  
Pour les vins rouges des PYRENEES, ainsi que les vins blancs CATALOGNE et SAN SEVERO premier choix, prix très avantageux, adressez-vous à la maison:  
**HOIRIE MAURICE PACCOLAT, Vins en gros**  
MARTIGNY-BOURG, Téléphone No 90

**Marchands de Vins**  
vos comptes sont bouclés avec précision à la fin de chaque exercice en accordant votre confiance à la comptabilité organisée par la  
**Fiduciaire Romande**  
G. Dupuis, Martigny  
Téléphone 136

**BAISSE DE PRIX**  
Accordéon 10 touches dep. 9,50, 12 et 15 fr.; 17x4 basses 27 frs.; 21x8 basses, 38 frs. Violon-mandoline 18 fr. Zither 19 fr. Piccolo-flûte 4 fr. 50. Ocarina 90 cts. Harmonica à bouche de 30 ct. à 15 fr. Gramophone 45 fr. Cordes et accessoires bas prix. Catalogue 1925 gratis. Réparations.  
**LS. ISCHY-SAVARY, Payerne**  
Bouilli, avec os le kg. 1,60  
Rôti, sans os 2,40  
Saucisses et saucissons 2,60  
Salamis 3,60  
Gendarmes (gros) la paire —,45  
Demi-port payé  
Boucherie Chevalline Centrale  
Louve 7, H. Verrey, Lausanne

**Foin - Paille**  
Engrais  
Avoine, Maïs, Tourteaux  
Pommes de terre  
**Robert GROBETY, VALLOBRE**  
Voulez-vous un taxi confortable?  
**Téléphonez au**  
**N° 3 Sion**  
Luginbühl-Baud

**Dames**  
Retards, Conseils discrets par  
Case Dara, Rive 430, Genève

## Au ministère français

Le gouvernement de M. Painlevé n'est pas au bout de ses peines et à peine des difficultés sont-elles écartées que d'autres surgissent tôt après.

Après avoir terminé momentanément avec les affaires marocaines, nous entrons, dit un correspondant parisien, dans la discussion des questions financières, ou pour être plus précis, dans la question de la trésorerie. En attendant, la Chambre est allée au plus pressé et a décidé de siéger en permanence jusqu'à ce qu'elle ait voté le budget, pour éviter le vote d'un septième douzième provisoire, le budget sera envoyé au Sénat lundi après-midi.

La commission des finances l'examinera et on espère que la Haute Assemblée pourra le voter à son tour avant le premier juillet. Ainsi serait enfin adopté, après six mois de retard, et après un an de discussion, ce budget de 1925 que M. Herriot promettait pour la fin de l'année passée.

Sitôt le budget voté, il faudra tomber de Charybde en Scylla et passer au problème de la trésorerie et à l'examen des projets de M. Caillaux qui ne sont pas connus, qui intriguent fort l'opinion et qui font courir les bruits les plus divers, puisqu'on va jusqu'à dire que M. Caillaux lui-même n'est pas fixé à ce sujet et qu'il hésite entre plusieurs solutions. Selon d'autres renseignements, on prétend que les projets du ministre des finances consisteraient à créer un nouveau titre de bons à intérêts réduits, par exemple à 4%, mais avec garantie de changement sur la base de la parité du dollar au moment de l'émission.

Les socialistes, de leur côté, persistent dans leur idée d'impôt sur le capital. Ils viennent de demander à leurs collègues du cartel de faire connaître au groupe socialiste la position qu'ils comptent prendre à l'égard des problèmes financiers. En d'autres termes, c'est la question de la combinaison du cartel sur le terrain financier qui va se poser.

## La déclaration ministérielle belge

### La consolidation de la dette

M. Poulet, président du Conseil, devant la Chambre, et M. Vandervelde, devant le Sénat, ont lu la déclaration ministérielle dont nous extrayons les passages suivants:

« Les élections du 5 avril dernier ont donné à notre législation actuelle de nouveaux et très importants développements. Le gouvernement qui se présente devant vous est constitué pour réaliser les vœux du pays. Il s'y emploiera avec persévérance, avec ardeur, avec volonté.

« L'orientation de notre politique extérieure a toujours trouvé son appui le plus solide dans le sentiment commun du peuple belge. Nous entendons demeurer fidèles aux amitiés que la guerre a créées entre nous et les peuples qui furent nos alliés et associés. Pacifique par tradition, la Belgique, au lendemain de la guerre, n'a jamais poursuivi d'autres fins que d'obtenir les réparations légitimes qui lui étaient dues et les garanties qui intéressent à la fois sa propre sécurité et la paix générale.

« Le gouvernement des Etats-Unis a demandé la consolidation de la dette de guerre. Les lignes générales ont été évoquées. Il est admis que les négociations sur les dates des premiers versements d'intérêt et sur le taux de l'intérêt tiendront compte de la situation fiscale et économique de la Belgique.

« La déclaration ministérielle se termine par l'affirmation que les effectifs de l'armée vont être réduits, et que seul il restera un noyau d'officiers de valeur qui pourront former une armée de premier ordre le jour où le besoin s'en ferait sentir. La valeur intrinsèque de l'armée restera la même, seule sa valeur numérique aura diminué.

## SUISSE

### POUR LES VICTIMES DE SUS ET DE BOSCO

Le secrétariat central de la Croix-Rouge suisse qui a envoyé 5000 fr. aux autorités de Sus, dès qu'il a eu connaissance de la catastrophe annonce que depuis lors 6,176 fr. 05 sont parvenus à son bureau dans le même but. La Croix-Rouge clôt son action de secours en faveur de Sus et emploiera les nouveaux dons en faveur de Bosco.

### ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Mardi après-midi, M. Joseph Erlanger, commerçant à Lucerne, accompagné d'un chauffeur, faisait un voyage en automobile pour apprendre à conduire. Entre Buron et Genesee, dans la vallée de la Suhr, Erlanger qui conduisait sa voiture à une vitesse modérée vira brusquement sans que le chauffeur ait eu le temps de l'en empêcher, la voiture passa par-dessus la bordure de la route, capota et fut projetée contre un arbre. M. Erlanger se brisa la nuque. Il est mort sur le coup. Le chauffeur n'a subi que de légères blessures. Le défunt laisse une nombreuse famille.

### ARRANGEMENT ITALO-SUISSE SIGNÉ

Le « Journal Officiel » italien publie un décret royal dontant force d'exécution à l'arrangement entre l'Italie et la Suisse au sujet des pâturages, et signé à Rome le 12 novembre 1924.

## LES SUISSES DE CANTON HORS DE DANGER

Le consulat suisse de Canton télégraphie au Département politique, en date du 25 juin que toute la colonie suisse de cette ville est saine et sauve.

### LES RECETTES DES C. F. F.

Les relevés définitifs de l'exploitation des C. F. F. donnent pour les mois de janvier et février des résultats plus favorables qu'on ne l'avait tout d'abord publié. Il s'agit, pour le premier mois de l'année, d'une « amélioration » de 900,000 fr. et pour février de frs. 800,000. Les recettes globales sont de ce fait augmentées de 1,7 million. A la fin de mai le résultat des cinq premiers mois s'élevait ainsi à 36,1 millions de francs. Ce chiffre est cependant encore de 10,9 millions inférieur aux résultats de 1924, pour la période correspondante.

### « HELVETIA »

L'« Helvetia », société suisse d'assurances contre les accidents et la responsabilité civile, à Zurich, a eu, le 19 juin, à Zurich, son assemblée générale ordinaire. Le compte-rendu et les comptes de l'exercice 1924 qui accusent, après divers amortissements, un bénéfice de frs. 417,196,93 (frs. 338,412.— l'année précédente) ont été approuvés par l'Assemblée générale.

Conformément aux propositions du Conseil d'administration, l'Assemblée générale a décidé d'attribuer frs. 100,000 au fonds de réserve; frs. 70,000 au fonds de prévoyance du personnel, et de distribuer un dividende de 7% sur le capital libéré, soit le taux maximum prévu dans les statuts.

## Faits divers

**Condamnation d'un greffier.** — Le tribunal criminel de Liestal a condamné M. Gruber, ancien greffier du Tribunal du district de Liestal, pour détournements, à 2 ans de réclusion, au remboursement de 3190 frs. à l'Etat de Bâle-Campagne et aux frais.

**Une halle aux machines s'effondre.** — A la suite de la rupture d'un tuyau dans la salle des machines de l'Usine électrique Ursen, à Hospenthal, la halle des machines a été démolie et mise hors d'usage. Un des murs latéraux a été enfoncé et le toit s'est effondré. Un machiniste a été entraîné par les eaux et a pu finalement se sauver par une fenêtre.

**Un enfant ébouillanté.** — Un garçonnet de 2 ans, fils des époux Buhler, à Arbon, s'emparant sur la table d'un pot rempli de lait bouillant le renversa et se brûla si gravement qu'il succomba deux jours après.

**Une maison incendiée.** — Mardi, un incendie a éclaté à Schalkhausen, dans la grange de l'agriculteur Sennhauser. Le feu s'est rapidement propagé à la maison, habitée par deux familles. Le bâtiment a été entièrement détruit en moins d'une heure. Le bétail a pu être sauvé, mais le mobilier est resté dans les flammes.

**Un pont de bateaux démoli.** — Mardi, 2 chalands chargés, sont venus heurter le pont de bateaux à Huningue, qui, par suite de la violence du choc, a été démoli sur une longueur de plusieurs mètres. Une locomotive des C.F.F. a ramené les chalands, qui sont endommagés, dans le port du Petit-Huningue.

## XVIIe EXPOSITION NATIONALE DES BEAUX-ARTS A ZURICH

### Artistes Suisses

(Correspondance particulière)

Pour différentes raisons il vaudrait la peine de visiter l'exposition de Zurich, la première pour constater un progrès sur toute la ligne, depuis la « nationale » de Genève, en 1922, la seconde pour voir l'évolution d'un peuple libre qui s'efforce durant plusieurs siècles de se cultiver, sans toutefois ignorer les créations à l'étranger — cherche ses ressources à l'intérieur du pays même, afin de trouver non seulement sa propre vérité, mais aussi celle de sa patrie. Cette dernière est très riche en matière pour un peintre vital, et si, comme parfois l'étranger s'ingénie à le prétendre, qu'il n'y aie jamais eu un art représentatif Suisse — il est d'autant plus vrai — qu'après un Calame, un Baud-Bovy, un Hodler, dignes de ses noms, se préparent des successeurs, hommes sérieux continuant la tradition du Val et de la Crête Suisse.

Nous venons de relater dans un des derniers numéros, que des E. Vallet, des E. Bille, ou des R. Dallevés sont des hommes sur qui on peut compter sans jamais subir de déceptions.

Visions les 26 salles du « Kunsthaus » de Zurich; regardons, pour encore citer quelques Romands: « L'atelier », de Blanchet, Confignon, qui a su trouver des tons propres, harmonieux, ne dissociant nullement les valeurs de la couleur! René Auberjonois, Lausanne, a fait un sensible progrès dans la « Roulotte au bord du lac »; il y a une visée dans la concentration plus intense, que naguère, des tons sourds montés, mais qu'« hélas » restent, à mon avis, compromis en face du dessin volontairement ingénu! Chez Maurice Barraud cela se comprend, son but est de faire une œuvre réalisée, par l'arrêti brusque du dessin, par des manques de continuité en quelque sorte inconscients, mais intuitifs. Une belle toile complète « Le pont de chemin de fer » de Félix Appenzeller, Genève; elle dénote une discipline acharnée dans l'achèvement d'une œuvre saine et robuste. Ch. Clément, Lausanne, peint avec plus de solidité que d'habitude une « Ba-

taille de Morat ».

Qui nous dirait que cette peinture provient d'influence étrangère: « Paysan », d'Alexandre Mairet? Peut-être un voyageur, un globe-trotter qui visiterait les expositions des différentes Halles d'expositions, particulièrement en Allemagne, où il trouverait des quantités de portraits de ce genre reproduits à tour de rôle dans la « Jugend ». Le fait est que Mairet veut être Suisse, chose louable, ne réussissant qu'avec beaucoup de difficultés.

Le portrait de « Paysanne » de Henry Schimek, Genève, remplirait à mon avis mieux ces conditions. Voici Cuno Amiet, Oschwand (Soleure), bien connu au-delà de nos frontières. Il expose une « Bernoise » peinte dans une ambiance rustique. On entend beaucoup discuter de cette œuvre soi-disant sans goût; peut-être le peintre de la couleur est, cette fois, plus extérieur et on ne peut le comparer avec ses œuvres datées de 1910-14.

Walter Cfenin, Berne, a envoyé deux beaux paysages de Palerm. Ce peintre, un des seuls Bernois, cherche les affinités dans le portrait, soit dans la nature-morte.

En Suisse romande, on est arrivé à une grande unité et ce qu'en musique des Dalcroze, des Dorel ont déjà créé au point de vue de la pensée, des peintres le reproduisent avec une foi d'après-guerre, un bienfait paisible et reposant, sur une note plus progressive et plus vivifiante.

Chez les Suisses-allemands, il y a peut-être cette même tenue, malgré qu'il y aie un plus grand nombre de peintres cherchant par trop leur vie à des choses aléatoires. En effet, certaines circonstances poussent à quelques exceptions proches, des artistes en aval du Rhin, tel un Werner Heubaus, Bâle, s'arrête dans ses impressions à l'école de Karlsruhe; un H. Appenzeller, Zurich, dans son portrait, prend des vestiges à Francfort, ou, s'il n'y a été, du moins en aura connu les représentants de passage à Zurich. Quant à Mlle Louise Breslau, elle ne représente que de la peinture de Sécession berlinoise ou munochoise.

Heureusement qu'il s'y trouve une large compensation par ceux qui vont en amont du Rhin, mais hélas la place est limitée: sachons qu'A. Holzmann, Klein-Andelfingen, présente un nature-morte au masque sans doute d'un bon morceau et bien peint. V. Sarbek, Berne, un portrait saisissant d'un ami. Fred Stauffer, Berne, a de bons portraits de sa famille où l'alacrité et la santé physique des personnes nous mettent immédiatement en bonne humeur que finalement on est disposé (sans vouloir porter préjudice au cinéma), de rire au nez de la personne. La meilleure réponse est de continuer à peindre ainsi que de fixer ses yeux hors de son belfroi dans le lointain, en admirer les belles couleurs, et s'il fallait inventer un cinéma traduisant machinalement ces tons, il faudrait encore faire appel aux peintres. — F. F. (à suivre)

## Canton du Valais

### FETE CANTONALE DE CHANT 1926 Elle aura lieu à Sion

La fête cantonale de chant et concours de 1926 aura lieu à Sion, probablement au mois de mai. La date exacte sera fixée par les délégués de la Fédération valaisanne qui se réuniront en assemblée en octobre prochain, sous la présidence de M. Alexandre Magnin, président central.

Cette manifestation des chanteurs valaisans coïncidera avec le vingtième anniversaire de la première fête cantonale de chant qui eut lieu à Sion en 1906.

La « Chorale Sédunoise », dont le président actuel est M. Paul Kuntschen, a été chargée de l'organisation du concours 1926. Elle a, dans son assemblée de mercredi dernier, tenu à la grande salle du Café Industriel, constitué comme suit ses différents comités prévus à l'occasion de cette fête: Comité d'organisation: Président: M. Charles-Albert de Courten; Vice-président: M. Paul Kuntschen, président de la « Chorale Sédunoise »; Secrétaire: M. Joseph Volken, junior. Commission des finances: Président: M. Hermann, directeur. Réception: Président: M. François de Kalbermatten. Logements: Président, M. Emile Brunner. Décorations: Président, M. Jos. Dufour. Subsistance: Président, M. Jean Guy. Presse: Président, M. Albert Duruz.

### UNE INSPECTION MILITAIRE A LA FURKA

L'état-major général de l'armée suisse, accompagné des chefs des fortifications de St-Gothard et du personnel de la direction de la ligne ont procédé ces jours-ci à l'inspection de la ligne de la Furka, de Brigade à Dissentis, en vue des travaux d'ordre militaire à effectuer et spécialement de la défense du tunnel.

### NOS NOTES

On mande de Zermatt que le prince-consort des Pays-Bas est arrivé jeudi matin à Zermatt, et la reine Wilhelmine jeudi soir, venant de Chamonix. Le couple royal est descendu à l'hôtel du Mont-Cervin.

### SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT

Dimanche dernier, alors qu'on tirait du mortier à Unterbach, un coup atteignit à l'aisselle M. Alfred Vogel, célibataire, 28 ans. Il fut amené à l'hôpital de Brigade, où il est mort mardi matin.

### LES MORTS

A Martigny-Ville est mort mercredi après-midi, succombant à une crise cardiaque, M. Othmar Vallotton, citoyen avantageusement connu, président de la Société de secours

mutuels de Martigny. Le défunt, qui était âgé de 48 ans, remplit également pendant de nombreuses années les fonctions de secrétaire municipal, auxquelles il renonça au commencement de la présente année.

## AU CERCLE VALAISAN « TREIZE ETOILES », GENEVE

Tous les membres actifs et passifs de ce Cercle sont invités à assister nombreux à la course d'été qui aura lieu aux Rochers de Favre, à 20 minutes des Treize-Arbres, le dimanche 5 juillet prochain.

Rendez-vous des participants, station de Rivé, à 6 h. 3/4, départ du tram à 7 h., dîner aux Rochers de Favre, tiré des sacs et retour à Genève, à 20 h. 21. Les personnes désireuses de faire le trajet Vevey-Treize-Arbres en funiculaire sont priées de s'inscrire au local d'ici au 2 juillet, au plus tard, les places au départ de 7 h. 1/2 à Vevey étant réservées. Prix du parcours, aller et retour, fr. français 7,70.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Café du Midi, Place Chevelu, ou au chef de course, M. Gaspard Albrecht, rue du Cendrier 4, Genève.

La Commission rappelle qu'il reste encore à disposition quelques channes et pots-canettes de la fête du 31 mai et serait reconnaissante à tous ceux que ces souvenirs intéressent de bien vouloir les retirer au plus tôt au local, Place Chevelu 4. (Communiqué)

## DECISIONS DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat procède aux nominations suivantes pour la période administrative 1925-1929:

**Préposés aux offices de poursuites et faillites**  
Conches: MM. Briw Franz, Ernen; Rarogne-Or.: Itih Franz, à Moerel, Brigue: Michlig Meinrad, à Naters, Viège: Wyer Peter-M., à Viège, Rarogne occid.: Amacker Hermann, à Eischoll Loeche: Meyer Joseph, à Tourtemagne, Sierre, de Preux François, à Sierre, Hérens, Pitteloud Camille, à Vex, Sion, Mariéthod Isaac, à Sion, Conthey, Delaloye Ernest, à Ardon. Martigny: Girard Charles, à Martigny, Entremont, Delasois Maurice, à Sembrancher, St-Maurice: Mottet Jules, à Evionnaz, Monthey, Mariaux Camille, à Monthey.

### Conseil d'administration de la Banque cant.

MM. Armand Contat, à Monthey, Léopold Imesch, à Sierre, Ed. Volluz, à Saxon.

### Censeur de la Banque cantonale

M. Camille Selz, à Sion.  
\* Il compose comme suit les commissions de taxation pour le nouvel impôt fédéral de guerre:

1. Arrondissement du Haut-Valais: Président: M. Wyer Pierre-Marie, à Viège, Membre: M. Meyer Léon, à Tourtemagne.  
2. Arrondissement du centre: Président: M. Albert Dessimoz, à Conthey, Membre: M. Barras François, à Chermignon.  
3. Arrondissement du Bas-Valais: Président: M. Gex-Fabry Gabriel, à Illiez, Membre: M. Charles Ribordy, à Riddes.

Dans chaque district, le receveur est adjoint à la commission comme 3e membre, pour les opérations du district.

### Commission cantonale de recours

Président: M. le Dr. R. Lorétan, à Loeche. Membres: MM. Guy Jean, à Sion, Anzévuy Jean, à Evolène. Suppléants: MM. Roh Euchariste, à Granges, Rouiller P.-J., à Martigny.

\* M. Augustin Clavien est nommé débitant de sel au village de Miège, en remplacement de M. Martin Clavien, démissionnaire.

\* Le Conseil d'Etat homologue:  
1. les statuts du consortium pour la montagne de La Chaux, de siège à Bagnes;  
2. le règlement bourgeois de Granges, sous réserve des modifications qui seront déterminées par le Département de l'Intérieur.

\* Vu la demande du 12 mai 1925, de M. E. Wickenhagen, propriétaire de l'Hôtel-Chalet de la Forêt, rière St-Gingolph, le Conseil d'Etat lui concède la grève du lac Léman, longeant la propriété dite « Au bout de la forêt », sous les réserves ci-après:

1. le concessionnaire pourra exploiter le long de cette grève les graviers et sable pour son propre usage, mais il ne pourra en disposer en faveur de tiers, ni par vente, ni à titre gratuit;  
2. le concessionnaire est autorisé à maintenir le débarcadère existant pour barques et bateaux à vapeur, à la condition expresse que celui-ci sera soumis aux dispositions du règlement de police relatif à la sécurité de la navigation et des passagers;  
3. il sera réservé le long de la grève concédée et au bord de l'eau un chemin public de 1 mètre 20 de largeur. Ce passage devra être toujours libre, aucune clôture ne pourra y être établie en travers. Outre ce passage public, il est réservé une servitude de halage, pour le cas où ce passage serait momentanément impraticable ou dangereux.  
4. La présente concession est accordée pour le terme de dix ans.

\* Vu les demandes, l'une de la section des Diablerets du C. A. S., l'autre de la Fédération montagnarde genevoise, concernant la concession du terrain pour la construction d'une cabane-refuge dans la région de la Neuvaz, val Ferret, le Conseil d'Etat, attendu que la demande de la section des Diablerets est antérieure à celle de la Fédération montagnarde genevoise, bien qu'elle ait été adressée erronément à l'administration communale d'Orsières, estime que la priorité revient à la section des Diablerets et, en vertu des art. 664 C. C. S. et 376 C. C. V., lui accorde la concession qu'elle sollicite.

\* Toutes les conditions légales étant rem-

plies, les Caisse de crédit mutuel, système Raiffeisen, de Charraz et d'Evolène, sont autorisées à recevoir des dépôts d'épargne conformément à l'ordonnance sur la matière du 16 décembre 1919.

\* Le Conseil d'Etat accorde à la direction des usines électriques de la Lonza, à Viège, en application de l'article 8 de la loi fédérale sur le travail dans les fabriques, l'autorisation d'exploiter ses installations ci-après:  
1. concernant la fabrication du Metaldehyde;  
2. concernant la fabrication des tablettes de Meta;  
3. concernant la fabrication de l'acétone et de l'éther acétique;  
4. concernant son usine d'acétylène (nouvelles installations);  
5. concernant la liquéfaction de l'air, l'électrolyse de l'eau et de l'aldehyde.

## Chronique Locale

### Audacieux cambriolages

Dans la nuit de mercredi à jeudi, deux immeubles de notre ville ont reçu la visite des cambrioleurs. C'est en premier lieu l'ancien bureau de l'Association agricole, sis à la gare. Au moyen de pioches, pince-monseigneur, etc., les malfaiteurs fracturèrent les portes donnant accès au bureau, mais durent se retirer bredouilles, leurs investigations ne leur ayant pas permis de mettre la main sur les valeurs convoitées; celles-ci, heureusement, avaient changé de domicile.

Point découragée par cette infructueuse opération, la bande malfaisante, car certainement il ne s'agit pas là du fait d'un seul « grimpe-en-l'air », parfaitement au courant des aîtres, tenta un assaut contre les bureaux de l'entreprise Reich, Liebhauser & Sartoretti, situés à proximité.

Ayant réussi à pénétrer dans la place, elle fractura le coffre-fort et s'empara d'une liasse de billets de banque, d'une valeur de frs. 1,500, destinée à la paye des ouvriers. Leur exploit accompli, les cambrioleurs vidèrent les lieux, non sans avoir, au préalable fouillé consciencieusement le local et y avoir mis tout en désordre. Le départ fut sans doute précipité, car une pioche et un burin utilisés pour les opérations, restèrent oubliés sur le sol.

Les voleurs doivent avoir, comme nous l'avons dit, une parfaite connaissance des lieux et des habitudes de l'entreprise. En effet, les deux chiens de garde de cette dernière, de gros molosses, n'ont pas donné l'éveil, flairant sans doute des habitués de la maison. De même, le chien de garde du bâtiment voisin n'a pas donné de la voix. La manière avec laquelle ces cambriolages furent commis démontrent qu'ils n'ont pas pour auteurs des « professionnels de la pince », le travail n'y fut pas « raffiné ».

A son arrivée au bureau, le lendemain, M. Armand Sartoretti, constatant le vol, déposa une plainte. La police de sûreté, immédiatement avisée, ouvrit une enquête et se trouve à l'heure actuelle sur la trace des coupables dont l'arrestation est imminente.

### SUR UNE DECISION

Dans les dernières décisions du Conseil communal, il y en a une qui intéresse spécialement les automobilistes.

Il s'agit de la décision prise de considérer Uvrier comme hameau, dans le sens de l'art. 35 du concordat intercantonal, et en conséquence de le réglementer et mettre les plaques indicatrices.

Que notre Conseil déclare les maisons d'Uvrier comme hameau, cela ressemble un peu à une vérité de la Palisse et ne tire pas à conséquence, mais qu'il veuille appliquer l'art. 35 du concordat, cela nous semble un peu fort. En effet, l'art. en question dit: « Dans la traversée des villes, villages ou hameaux, la vitesse ne pourra, en aucun cas, dépasser l'allure d'un cheval au trot (18 km. à l'heure) ».

Nous nous permettons de faire remarquer que dans le cas qui nous occupe, la route cantonale ne traverse pas le hameau mais passe à côté, ce qui fait une différence.

Il nous semble que le Conseil communal aurait dû demander le préavis de la section locale du P.A.C.-S. qui est particulièrement intéressée dans cette affaire. On ne peut faire de comparaison avec, par exemple, le Pont de la Morgue, où la route traverse l'agglomération. Et encore nous ne pouvons dans ce dernier cas, être d'accord avec les tracasseries que doivent subir les automobilistes, principalement les étrangers.

Le Conseil communal a encore décidé, d'attente avec l'Etat, de faire établir à Uvrier des écriteaux indicateurs. Nous osons espérer que l'Etat, avant de donner pareille autorisation, voudra bien étudier attentivement la question et considérer le précédent qu'il créera.

« Notre humble avis, nous croyons qu'un écriteau officiel de P.A. C. S., placé vis-à-vis du Pensionnat d'Uvrier et indiquant un village prochain serait suffisant pour la protection du hameau. Et dans ce cas, qu'on place une plaque ayant la forme réglementaire et non pas ces espèces de plaques à margasins que la ville a disposé un peu partout et qui provoquent l'hilarité des étrangers.

En effet, l'art. 39 du concordat intercantonal spécifie: « Pour tous les signaux de police concernant les automobiles et motocyclettes, y compris les signaux avertisseurs de bureaux de douanes et de routes interdites, il sera fait usage sur tout le territoire des conditions concordataires d'un seul modèle: celui-ci consistera en une plaque en forme de triangle équilatéral, de 1 m. de côté, posée à la pointe en haut et portant les inscriptions noires sur fond blanc. Les plaques triangulaires

res ne peuvent servir à d'autres signaux, annonces ou enseignes publiques ou privés. Les plaques doivent être posées perpendiculairement à la route, à 250 m. environ des passages à signaler et à une hauteur de 2 m. 50 au maximum ».

Chronique agricole

L'ARROSAGE DES JARDINS

Je ne sais qui a dit, mais malheureusement avec trop de raison: « Il n'y a pas de sol mouillé, il n'y a que de sottos gens ».

On doit cependant reconnaître que parmi les métiers, il en est de plus ou moins ardu, et dans la catégorie de ces derniers, je rangerais volontiers le travail fastidieux au possible, mais souvent inévitable, qui consiste à tenir une lance d'arrosage en main et à attendre qu'il ait assez coulé d'eau pour que le terrain soit mouillé. Cela encore n'arrive que lorsque vous faites le travail vous-même, car si vous en chargez votre homme, dit de confiance, vous pouvez être sûr que lorsque celui-ci vous annoncera que « Tout est arrosé », l'eau n'aura pas pénétré seulement deux centimètres dans le sol.

D'autre part, là où l'eau est au compteur, son utilisation se faisant archi-mal et avec les jets courants, un bon arrosage revient un prix exorbitant. L'arrosage à la lance est, en outre, une perte de temps énorme, surtout dans nos régions où il faut arroser chaque soir. Ce temps pourrait être employé plus intelligemment et utilement ailleurs.

Les tuyaux d'arrosage ne sont pas pour rien, et on peut presque dire qu'avec la camelote qu'on vous enfille souvent, leur durée est inversement proportionnelle à leur prix d'achat, soit en langage courant, ils coûtent les yeux de la tête et ne valent souvent rien.

Ces lances sont pour les pelouses, les terrains couverts, mais ne valent rien pour les jardins potagers ou de fleurs. Quant aux appareils Grûnder, aux prix où ils sont, il est inutile d'en parler pour le petit jardin, dont il est question ici.

Après avoir passé en revue tout ce qu'il m'a été possible de trouver dans les publications spéciales et dans le registre des brevets et inventions dans la matière, et après plusieurs essais, j'en suis venu à la conclusion qu'il n'y a qu'un seul système qui puisse se conseiller, là où l'on dispose d'eau sous une pression de 1-1,5 atmosphère; plus la pression sera forte et mieux cela vaudra, bien entendu. Ce système consiste dans l'installation aérienne, à 2-2,20 m. du sol, de toute la tuyauterie en fer galvanisé et reliée par une vanne à la conduite sous pression.

Sur cette tuyauterie on greffe d'espace en espace, généralement chaque 6-8 mètres, un jet spécial qui répartit l'eau en fine pluie, presque en buée, et qui, de ce fait, procure l'arrosage absolument idéal. D'après les essais que j'ai fait chez moi, à Diolley, en ce moment, il faut un de ces jets par 40-50 m<sup>2</sup> de terrain à arroser.

Sur cette base, on peut calculer la disposition à adopter pour la tuyauterie et le nombre de jets à placer. Suivant la grandeur du jardin et la pression dont on dispose, on établira des vannes de répartition et des arrêts pour avoir suffisamment de pression partout.

Quand le terrain est assez trempé, on ferme la vanne d'amenée, et c'est tout. J'ai vu au Tessin une serre de 50-60 m. de long arrosée suivant le même principe et dont toute l'installation est commandée par une seule vanne.

Les jets de répartition sont construits de telle façon qu'on peut, à volonté, régler individuellement leur débit ou même l'arrêter complètement suivant la culture du dessous. Les frais d'installation du nouveau système d'arrosage, une fois faits, le sont une fois pour toute. Il faudra seulement prendre ses précautions pour une vidange parfaite à l'automne, de façon à ce qu'il ne reste point d'eau dans les tuyaux, qui, sans cela, éclaireraient l'hiver.

En résumé, le système d'arrosage en pluie, avec tuyaux fixes, a les avantages suivants: 1. Economie de main d'œuvre. 2. Utilisation parfaite de l'eau. 3. Economie de frais d'entretien. (« Valais Agricole ») WUILLIOT.

LES ARBRES FRUITIERS ET LES CHENILLES

A l'époque de la floraison des arbres fruitiers, l'arboriculteur valaisan avait tout lieu d'espérer d'emplir, à pleins bords, son cellier. Hélas! Il est déçu dans ses espérances, car il constate déjà maintenant que sa récolte ne sera pas celle des bonnes années. En voici la cause: au moment de la formation du fruit, les chenilles, en énormes quantité, firent de bien funestes ravages, lesquels s'accroissent suivant la variété des sujets. Aussi dans certains endroits il n'est pas rare de rencontrer des pomiers, où feuilles et fruits sont presque complètement anéantis; seuls, parmi les branches s'entretenant les nids cotonneux, où gîtent les insectes.

Le propriétaire se rend parfaitement compte que l'échenillage du printemps, même rendu obligatoire, n'est pas un moyen de combat assez offensif. A ce sujet, un traitement hivernal s'impose. Des essais dont les résultats sont assez probants furent opérés en février dernier, sous les auspices de la Société valaisanne d'arboriculture et d'horticulture, dans plusieurs localités du canton, par une maison de Zurich.

Le traitement consiste à répandre sur les arbres au moyen d'un pulvérisateur spécial, à air comprimé, un insecticide très efficace. Ce liquide projeté avec force s'infilte au travers de l'écorce et détruit radicalement tous les parasites, qui sont venus chercher là un abri contre le froid. Malheureusement ce procédé est très onéreux ce qui l'empêche de tomber dans le domaine de la généralité.

ÉTRANGER

AUDACIEUX MALFAITEURS

Cinq bandits ont terrorisé les trois mille habitants de la petite ville de Shullsburg (Etat du Wisconsin). Ils éprouvèrent tout d'abord le plaisir de tirer dans la rue principale de la localité de nombreux coups de revolver. Surpris, les paisibles citoyens ouvrirent leurs fenêtres. Des balles leur sifflèrent aux oreilles. Leur vent alors l'idée de téléphoner à la police. Mais le standard resta muet et pour cause: les fils avaient été coupés.

Pendant ce temps, les bandits entraient avec fracas dans le hall de la National Bank. Là, deux de leurs s'occupèrent à tenir en respect les employés présents. Les autres firent sauter le coffre-fort et glissèrent dans leurs poches 50.000 dollars en billets de banque. Puis, les individus sortirent sans être inquiétés. Une automobile les attendait. Ils disparurent dans la direction de Chicago.

LES POSTIERS PARISIENS EN GREVE

Des incidents assez vifs se sont produits jeudi, à la recette principale des postes.

A la suite d'une réunion, les postiers grévistes du service des imprimés se rendirent aux guichets ouverts au public, rue du Louvre. Ils pénétrèrent dans les bureaux, escaladèrent les barrières, bouleversèrent les employés, puis expulsèrent le public.

Les grévistes se rendirent alors aux guichets spéciaux réservés au télégraphe, fermèrent les portes, baissèrent les rideaux de fer et restèrent retranchés dans la salle.

Le préfet de police, suivi d'importants renforts de gardiens de la paix, s'est rendu rue du Louvre et l'on procéda à l'expulsion des grévistes.

Ceux-ci, informés de l'arrivée d'importantes forces de police, entassèrent derrière les grilles des sacs de lettres et des paniers. Dans la cour, les manifestants poussèrent des cris pour réclamer le paiement immédiat de leur indemnité de salaire. Ces cris ont attiré l'attention des dames des téléphones des centres voisins. Le service s'en est trouvé interrompu pendant trois quarts d'heure.

Le receveur principal et le préfet de police demandèrent aux grévistes de se retirer d'eux mêmes. Ils refusèrent. Une centaine de gardes municipaux, en tenue de campagne, pénétrèrent aussitôt dans les bureaux et les grévistes se retirèrent sans protester.

A QUI LE POLE NORD?

Dans son télégramme du Spitzberg, du 19 juin, au roi Haakon de Norvège, Amundsen disait « qu'il n'existait pas de terres dans la zone norvégienne du bassin polaire ». Or, une dépêche de New-York annonce qu'une expédition polaire de la « National Geographic Society », commandée par M. Mac Millan, a quitté Viscasset (Maine) samedi pour les régions arctiques, à bord du schooner « Baudoin », et de l'ancien bateau relève-mines « Peary », lequel emporte également trois aéroplanes au moyen desquels les explorateurs tenteront d'atteindre le pôle Nord.

Au diner d'adieu offert à l'explorateur, le capitaine Dismukes a exhorté celui-ci à planter le drapeau américain au pôle. « Naus autres, a-t-il ajouté, veillerons à ce qu'il y reste ». En effet, il existe, depuis un certain temps déjà, un différend entre les Etats-Unis et le Canada, au sujet des terres qui peuvent être découvertes dans la région arctique. Les informations d'Oslo démontrent que la Norvège a également l'intention de faire valoir ses revendications sur ces régions explorées ou à explorer.

UN PRONUNCIAMENTO A SALONIQUE

Les officiers de la garnison de Salonique, en présence de l'incapacité du gouvernement d'Athènes, ont décidé d'exiger la démission immédiate de M. Michalacopoulos et de former un gouvernement militaire sous la présidence du général Pengalos.

Une proclamation dans ce sens a été adressée à la population. Les bureaux de l'Etat-major de Salonique, l'Hôtel des postes et télégraphes, les gares et tous les établissements militaires sous le commandement de la place ont été occupés par les officiers révolutionnaires.

La censure de la presse a été instituée. Un communiqué militaire annonce que la révolution est maîtresse de la situation dans toute la Grèce et qu'elle ne rencontre aucune résistance nulle part.

La flotte, commandée par l'amiral Hadjiki-riakos, a adhéré au mouvement. Le télégramme suivant a été adressé au président de la République: « Nous proclamons déchu le gouvernement. Nous considérons le Conseil des ministres responsable de l'effusion de sang fraternel ».

A la suite du mouvement militaire qui a éclaté à Athènes, le ministère a démissionné. M. Papanastasiou, chef du parti de l'Union républicaine, a accepté la mission de former le nouveau cabinet.

M. Papanastasiou offre aux chefs du gouvernement militaire, le général Pengalos et l'amiral Hadjiki-riakos, de faire partie de son ministère.

LES PROJETS FINANCIERS DE M. CAILLAUX

Un conseil de cabinet s'est tenu jeudi pour traiter de la crise financière française. MM. Painlevé et Caillaux ont eu une importante conférence avec M. Robineau, gouverneur de la Banque de France.

Différents mécanismes ont été examinés. On dit que M. Caillaux aurait l'intention de créer un nouveau type de bons à intérêt réduit, avec garantie de change sur la base

de la parité au dollar au moment de l'émission. Ainsi le public trouverait, dans ces titres une couverture contre un recul possible du franc.

Un beau legs. — M. Jenny-Dinner, le plus ancien chef de la filature de Mollis (Glaris), qui vient de mourir récemment, a légué une somme de 100,000 francs pour le fonds de retraite du personnel. En outre, le défunt a ordonné qu'une somme de 260,000 francs soit répartie aux ouvriers.

La guerre au Maroc

Dans la région d'Ouezzan, l'ennemi, utilisant la nature particulièrement accidentée et en certains points très boisée du terrain, a multiplié les attaques contre les convois de ravitaillement. En présence de cette attitude, le groupe mobile a déployé un dispositif spécial de sécurité en adaptant ses mouvements aux conditions locales.

Certains contingents ennemis, qui ont été signalés au nord de Loukkos, semblent avoir franchi cette rivière pour participer aux attaques dont les postes au nord et à l'est d'Ouezzan sont presque quotidiennement l'objet.

Chez les Beni Mesguila, on signale une détente par suite de la présence des forces françaises. Les tribus d'Oulhna ont fait leur soumission; d'autres fractions ont engagé des pourparlers.

Dans la région de Kelaa des Sless, des escarmouches se sont produites entre des partisans et de petits groupements dissidents qui tentaient une razzia.

Au centre, les forces mobiles sont intervenues énergiquement contre des rassemblements ennemis. L'ennemi paraît très gêné par cette activité. Des dissidents sont parvenus à brûler deux villages soumis au sud d'Ain Maatouf, mais rapidement contre-attaqués, ils ont été contraints de prendre la fuite.

Dans l'Est, l'ennemi paraît se tenir surtout sur la défensive.

Ménagère pense à la santé et à celle des tiens. Des milliers de ménagères peuvent témoigner que le succédané Virgo est préférable au café pur. C'est une boisson saine et nourrissante. Exigez les véritables paquets marque Kunzle

VIRGO Prix en magasin: Virgo 1.40; Sykos 0.50. NAGO Olten

St-Pierre-des-Clages

Bal champêtre. Dimanche 28 et lundi 29 juin

Leux divers, etc.

A LOUER appartement - ensoleillé, de 2 chambres et cuisine. Eau, électricité. S'adr. Mlles Schmidt, rue du Rhône 7, Sion.

AVIS Lundi 29 juin étant fête chômée (St-Pierre et St-Paul), le journal ne paraîtra que deux fois la semaine prochaine: mardi et vendredi.

Table with 3 columns: City, Demand, Offer. Includes Paris, Berlin, Milan, London, New-York, Vienne, Bruxelles.

Un borgne dans le royaume des aveugles. N. R. — Nous sommes d'accord partiellement avec les doléances de notre correspondant. Mais pour ce qui concerne la réfection de nos routes, il est juste de dire que bien des progrès ont été réalisés dans ce domaine et que notre commune, au surplus, n'a pas des fonds qui lui permettent d'entreprendre à la fois tous les travaux nécessaires. Et le public lui-même se ferait tirer l'oreille si des dépenses extraordinaires entraînant une augmentation d'impôts venaient à être votées.

CHEZ LES PERES CAPUCINS Dimanche 28 juin, le R. P. Honoré Grandjean, missionnaire des îles Seychelles (Afrique) donnera une conférence sur la Vie apostolique dans ces pays lointains. Non seulement les membres du Tiers-Ordre mais encore tous les amis des Missions sont cordialement invités à cette conférence qui aura lieu dans l'église du couvent des Capucins, à 2 h. 1/2 après-midi. Après la conférence: bénédiction du S. Sacrement. Dimanche 28 juin: de Torrenté.

PHARMACIE DE SERVICE Dimanche 28 juin: de Torrenté. Lundi 29 juin (SS: Pierre et Paul): Dénériaz

SERVICE RELIGIEUX Dimanche, le 28 juin Solennité extérieure de S. Jean-Baptiste. A la cathédrale. — 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h. et 7 h. 1/2 messes basses, 8 h. 1/2 messe basse, instruction française. 10 h. grand messe solennelle, sermon français. 11 h. 1/2, messe basse. Le soir. — 4 h., vêpres solennelles de la fête du lendemain. 8 h. bénédiction. Lundi, le 29 juin Fête de St-Pierre et de St-Paul Les messes et les offices ont lieu à la même heure que la veille.

Pour vous rafraîchir, buvez une ORANGADE SUPERIEURE DIVA Produit garanti naturel Exigez la marque « DIVA » DISTILLERIE VALAISANNE S.A. SION

Feuilleton du Journal et Feuille d'avis du Valais No 22

LA Corbeille d'Argent (Roman conjugal) par Albéric Cahuet

Maintenant, c'est un défilé de témoins, pas des témoins du meurtre — il n'y a pas — mais des témoins de moralité. Sur Pauline, il n'y a que des bonnes choses à dire. Le maître de Niverny, le notaire Davy, l'abbé Chaudelus, qui se succèdent à la barre, sont prodigés en éloges. Il n'y a que l'enlèvement qui les trouble un peu. Evidemment, la jeune fille n'aurait pas dû consentir à cette fugue. L'aventure, d'ailleurs, avait étonné tout le monde. Il avait fallu vraiment que ce peintre ait — selon l'expression de l'abbé Chaudelus — ensorcelé la malheureuse.

gurent deux condamnations ignominieuses. Vanucci avait été condamné à quinze mois de prison pour faux et à deux ans pour vol.

Dans la salle, l'enthousiasme se refroidit un peu. On n'avait pas prévu le casier judiciaire. La prison pour vol provoque même une certaine perplexité.

Mais voici l'avocat général qui se lève! « Ouf... Il était temps vraiment qu'il se levât. Certaines bonnes âmes allaient peut-être absoudre Pauline après la révélation des tares de sa victime... »

Il a vraiment belle prestance, l'avocat général. Sa voix est grave. Il fait des gestes rouges. Il ne regarde pas l'accusée, mais on se doute qu'il ne sera pas tendre pour elle et qu'il la traitera avec toute la dureté qui lui convient.

Eh bien non, on se trompe. Certes! il fait bien qu'il fasse son métier d'accusateur, ce fonctionnaire, et qu'il protège la société contre les femmes dangereuses, capables de brûler la cervelle aux alcooliques qui les rouent de coups. Mais, néanmoins, il parle sans acrimonie dans sa sévérité apparente. L'acte de Pauline était prémédité. Le revolver avait été acheté par elle huit jours avant le meurtre. Donc la thèse de la légitime défense, de l'irrésistible spontanéité de l'acte, ne peut se soutenir. Aussi l'avocat général réclame-t-il un châtement pour le principe, car il est indispensable qu'il requiert un châtement. Mais on sent que le cœur n'y est pas et la péroraison manque de la conviction nécessaire.

— A vous, maître. Max Valmont est debout Au milieu d'un silence absolu, l'avocat enveloppe d'un regard clair tout son monde, les juges, les jurés, le public. Les femmes se redressent et suivent

ce regard qu'elles cherchent à prendre dans le leur. Mimi voit ce manège. Elle en ressent une irritation singulière contre son mari.

— Mon Dieu! qu'il est agaçant, confiant-telle à Charlotte. Qu'attend-il?... Qu'il parle donc!

— Jalouse! répond Charlotte. Mimi s'étonne. Jalouse! Elle réfléchit une seconde, devient soucieuse, puis, brusquement une émotion, qui la prend à la gorge, ramène son attention vers le banc de la défense...

Max parle. Dans la salle, le silence est religieux; les yeux sont fixes. L'avocat parle. Que dit-il? D'abord Mimi ne distingue pas. Ses oreilles bourdonnent. Elle tremble. Pourquoi? C'est la voix qui la trouble. Elle ne la connaissait pas, cette voix de son mari, sa voix de cour d'assises. Max parle. Il est doux, attendri, indigné tour à tour. Cette voix prend les cœurs, les étirent convulsivement, en tire des sanglots inattendus. Sous les chapeaux d'automne, des mouchoirs de dentelles tampionnent de jolis yeux, furtivement, avec indignation presque. Evidemment, dans l'auditoire, et dès le début de la plaidoirie, on n'est plus maître de ses nerfs. Si l'on ne se faisait violence, on aurait presque de la pitié. On pleure, mais, tout de même, on résiste à la compassion. Max parle. Les jurés l'écoutent avec une impassibilité apparente, mais les yeux sont bons, indulgents, déjà ouverts sur le pardon. Et Pauline? Eh bien! Pauline est redevenue tout simplement une créature sensible; elle pleure aussi, elle, comme les autres. Max parle. Il dit les révoltes de la souffrance extrême, qui justifie la violence des faibles. Sa voix se passionne. Elle a des sanglots contagieux et des ardeurs émouvantes. Ah! certes! en ce moment, la petite veuve

Vanucci est bien loin de l'attention du public. C'est la voix de l'orateur seule qui pénètre, les cœurs, domine les esprits, déchaine les sens. Le chapeau de loutre et le chapeau de velours brique sont pris d'un tremblement convulsif. Tout au fond de la salle, au dernier rang du public, une blonde délicate — la comtesse Gerska — le visage dans ses fourrures, mordille ses gants et, nerveusement sanglote. Emilie Norville elle-même a failli d'abord se laisser atteindre par la contagion, mais elle s'est alors tournée vers son mari qui la ressaisit d'un regard, et, maintenant, le charme de l'autre rompu, la jeune femme contemple paisiblement toutes ces créatures en émoi, aux yeux troubles, aux lèvres frémissantes.

— Allons-nous-en! murmure Mimi, écoeuvée de ce qui se passe autour d'elle et qu'elle a deviné avec une subite clairvoyance.

— Nous en aller?... Maintenant?... Ah! non, par exemple!

Marguerite-Marie — qui ne devait jamais oublier ses impressions de ce jour-là — observe Charlotte avec un étonnement irrité. La jolie femme aussi, parole! était prise comme les autres. Son regard en flamme courait au-devant de celui de Max, Mimi détourna la tête.

Enfin, la plaidoirie s'acheva. — Messieurs, avait dit Max, j'ai foi en votre justice. Avec l'honneur, vous rendrez à cette martyre de dix-neuf ans le courage de vivre et l'espoir d'oublier.

Il y eut dans la salle un mouvement prolongé, tandis que les jurés se retiraient dans la salle des délibérations. Les conversations reprirent, tumultueuses cette fois. On croyait à l'acquiescement, et ce fut, en effet, l'acquit-

tement que, peu après, les jurés prononcèrent.

La sortie fut laborieuse et bruyante. Les impressions s'échangeaient. L'avocat avait été « bon », encore meilleur que d'habitude. Mais l'acquiescement n'avait gagné aucune sympathie. Elle exaspérait décidément ces coquettes, avec sa figure noire, la ride qui lui barrait le front, ses façons de se donner moins de vingt ans, et ses prétentions ridicules à l'amour de l'admirable artiste au casier judiciaire. On aurait dû la condamner un peu, au moins à une année de prison, suffisamment pour la déshonorer. Mais ce jury vraiment avait été d'une faiblesse inimaginable! Aussi, quelle idée baroque de faire présider des juges criminels par un marchand de comestibles!

— Mon épicier! confia la dame en or vif à une de ses amies. Je ne veux plus, ajouta-t-elle, que mes domestiques continuent à se servir chez lui.

— C'est égal, dit une autre. On fera bien de la surveiller, cette Vanucci. Nous entendons reparler d'elle.

— Par ici, mesdames! Il y a une autre sortie. Si vous désirez passer plus vite!... C'était un garde qui indiquait un passage habituellement inusité. Comme des échafaudages obstruaient la galerie en réparation, la foule se divisa. Une partie du public déboucha, de la sorte, dans la cour des voitures cellulaires. Il y avait là un fiacre parmi des omnibus grillagés. Qu'attendait-il, ce fiacre? Si c'était?... Mais oui. Vite un cercle...

Deux agents de la sûreté paraissaient, encadrant l'acquiescée de tout à l'heure, qu'on emmenait une dernière fois à la prison pour levée d'écras. La chétive créature s'avavançait voilée.

DU 5 JUIN 1925  
AU 30 SEPTEMBRE 1925

# Horaire de Riddes

DU 5 JUIN 1925  
AU 30 SEPTEMBRE 1925

## Direction Brigue

7<sup>20</sup> Omnibus  
9<sup>40</sup> Omnibus  
13<sup>27</sup> Omnibus  
17<sup>12</sup> Omnibus  
19<sup>33</sup> Omnibus Jusqu'à Sion  
22<sup>09</sup> Omnibus

## Direction Lausanne

6<sup>03</sup> Omnibus  
8<sup>33</sup> Omnibus  
11<sup>14</sup> Omnibus  
15<sup>05</sup> Omnibus Jusqu'à St-Maurice  
17<sup>08</sup> Omnibus  
19<sup>50</sup> Omnibus

### ANNUAIRE DU COMMERCE SUISSE

Chapalay & Mottier, S. A., Genève

500,000 adresses

Edition 1925

#### Vient de paraître

Revue et considérablement augmentée



Auxiliaire indispensable aux commerçants et industriels qui y trouveront les adresses de toutes les entreprises en Suisse, ainsi qu'une table des professions très complète

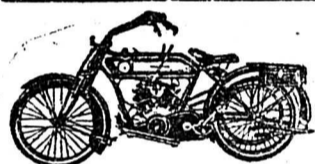
EN VENTE au prix de **30.-** francs

Expédition contre remboursement

S'adresser aux principales Librairies ou directement à **PUBLICITAS SION**, ou à ses succursales

## Soyez prudents

dans le choix du dépuratif dont vous avez besoin comme tout le monde. Prenez une préparation de premier ordre comme par exemple **La Salsepareille Model**. De goût agréable et d'un effet très salutaire, c'est un dépuratif-laxatif éprouvé depuis de nombreuses années par des milliers de personnes. La **Salsepareille Model** se trouve dans les pharmacies ou directement franco par la Pharmacie Centrale, Madner-Gavin, 9, rue du Mont-Blanc, Genève, au prix de 9 frs. la bouteille pour la cure complète et de 5 frs. la 1/2 bouteille.



### Motos MONNET & GOYON

munies du célèbre moteur anglais « Villero ». La meilleure machine pour route de montagne.

Prix, depuis 870.- avec mise en marche et éclairage électriques.

Le nouveau catalogue des cycles, motos et sidecars Agence générale pour le Valais: **Clerc Charles, Les Evouettes**

## Viande de 1<sup>er</sup> choix

Nous expédions:		
Rôti de bœuf	à Fr. 3.50	le kg
Bouilli	à Fr. 2.- et 2.50	le kg.
Bœuf fumé	à Fr. 3.20	»
Petit salé	à Fr. 1.50 et 2.40	»
Lard maigre salé	à Fr. 3.20	»
Penne et lard gras	à Fr. 2.40	»
Graisse de bœuf	à Fr. 1.50	»

#### CHARCUTERIE

Saucissons extra	à Fr. 4.-	»
Saucisses au foie	à Fr. 2.-	»
Cervelas, gendarmes et saucisses au cumin	à Fr. 2.40	la dz.

### BOUCHERIE HENRI HUSER

Gare du Flon LAUSANNE Téléphone 31,20

## Maladies urinaires

**VESSIE REINS**  
Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes, ivrognerie, obésité, goitre, timidité, maigreur, etc., demandez en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut Dara Export, Case Rive 430, Genève, détails sur la méthode du célèbre spécialiste Dr Williams, de Londres.

**MADAME DUPASQUIER-BRON**  
Sage-femme diplômée  
Place du Port, 2, Genève  
Pensionnaires - Soins médicaux  
Prix modérés - Téléph. 42-16  
CLINIQUE SUR FRANCE

**REGLES MENSUELLES**  
Remèdes régulateurs contre les retards mensuels.  
Ecrire à H. NALBAN, pharm.  
3, rue du Stand, Genève.

## Retards

Demandez à P.-H. Vuille, Neuchâtel, Case 46, une tisane spéciale efficace en indiquant votre cas. Envoi contre remboursement de Frs. 5,50 : : :



## FAIRE-PART

mariage, deuil, etc.,  
sont livrés par retour du courrier par  
l'Imprimerie Gessler, Sion  
— Prix modérés —  
TÉLÉPHONE N° 46

## Pour les foins Viande bon marché

à la **BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE**, 3 Louve 7 H. Verrey Lausanne

graisse pure RAS contient de la

## Faites vous-même votre mélange !

de cette façon, vous saurez ce que vous buvez. 4/5 de café de malt Kathreiner-Kneipp, 1/5 decafé d'importation donnent un café exquis, faible en caféine, café qui convient à tout le monde et qui vous fait faire des économies. Faites-en l'essai.

## Faites vous-même votre mélange.

— Voyons, mesdames, faites-nous place! pria l'un des agents.

On s'écarta un peu. Mais, en ce moment même, une grande jeune femme, d'une incontestable et supérieure élégance, poussa légèrement le policier et, s'élançant vers le fiacre:

— Pauline! Pauline! s'écria-t-elle. Vous voulez bien me permettre de vous embrasser?... Ah! que je suis contente!

Et, en dépit de la stupéfaction indignée des curieuses, la jeune femme prit dans ses bras la petite qui pleurait et l'étreignit avec une sorte de frénésie.

Cette Charlotte, tout de même!  
Elle n'en faisait jamais d'autres!

XVII

### Le cahier mauve

« Je ne sais ce qui se passe en moi... Depuis cette audience de la cour d'assises où Pauline fut acquittée, je souffre d'un mal qui m'accable. Mon esprit est tourmenté, mon cœur a froid, mon imagination part en détresse... Il y a des confidences que je ne puis faire à personne, pas même à Lolotte, — oh! non, — encore moins à mon mari, et cependant, je sens qu'il faut que je dise ma peine à quelqu'un ou à quelque chose... Si j'étais à Niverny, je crois bien que, comme le barbier du roi Midas, dont mon père jadis me contait l'aventure, je creuserais un trou dans la terre pour y mettre mon secret. Mais je ne suis pas à Niverny. Je suis dans mon appartement de Paris, dans ma chambre, meublée par Max, décorée par Max, dont chaque bibelot me rappelle une attention de Max.

Et, faute de pouvoir employer ici le procédé du barbier légendaire, c'est aux feuillets d'un agenda mignon, encore offert par Max, un précieux cahier vêtu de chagrin mauve et chiffé d'or, que je vais confier les divagations de ma pensée. Ce sera là un bavardage incohérent et sans but, un peu semblable aux discours qu'enfant je tenais à mes poupées... Il y a des fois vraiment où l'on éprouve le besoin de parler toute seule!

Ma pendulette sonne trois heures. C'est aujourd'hui le dernier dimanche de janvier. Il doit faire très froid dehors. Bien sûr, je ne mettrai pas le nez dans la rue jusqu'à demain, Max travaille à côté, pour un vagabond qui a voulu tuer des petites filles... Il est absorbé par l'étude de son dossier et certainement ne songera pas à venir me surprendre. D'ailleurs, même quand il ne travaille pas, mon mari n'entre jamais chez moi, oh! jamais. Dieu que c'est triste!

Certaines de nos pensées sont trop intimes pour que nous les formulions même dans un confessionnel. Et, d'ailleurs, je ne voudrais pas dire mes angoisses à des prêtres de Paris. Pourquoi? Je ne sais pas bien au juste. Ces prêtres sont de bons prêtres. Mais je me sens trop éloignée d'eux. Ils ont de l'esprit et sermonnent avec élégance. Ils sont plus indulgents que bienveillants et vous absolvont sans vous consoler. Ils ne ressemblent pas à Dieu. Cependant, au vicaire avec qui je me suis entretenue hier, j'ai demandé — sans plus — si le fait par une femme de ne pas accueillir son mari dans sa chambre constituait une faute aux yeux de l'Église.

Le prêtre a hésité, s'est lancé dans des dis-

tinctions confuses, spécieuses, et m'a cité des textes; enfin pour conclure, il s'est tiré d'affaires en disant que cette attitude de la femme était en tout cas, mauvaise en soi, tant au regard de la religion qu'au point de vue humain, car elle devait fatalement provoquer le péché d'adultère et entraîner la ruine du ménage. Il y a quelques semaines, chez nous, le docteur Hélias s'est exprimé, sur le même sujet, dans des termes analogues. C'est donc là une vérité sur laquelle s'accordent les hommes de la science et les hommes de Dieu, les médecins et les prêtres...

En sortant de la chapelle, je suis revenue ici, bien douloureuse, j'ai sangloté à cette même place et je n'ai retrouvé un peu de calme qu'à l'heure du repas auprès de mon mari. Max m'a accueillie, aussi bon que d'habitude, avec pas du tout l'air d'un mari qui s'apprête à ne plus chérir sa femme. Et comme il me caressait les cheveux aux tempes d'un geste qui lui est familier, j'ai pris spontanément avec émotion, et porté humblement à mes lèvres sa belle main d'homme, pâle et douce. Il a paru touché... Ah! s'il me l'avait demandé, cette fois, au lieu de m'installer en face de mon couvert, je serais certainement demeurée dans les bras de mon mari, sur ses genoux, contre ses lèvres, tant qu'il aurait voulu....

Car enfin, il faut bien que je le consigne sur ces pages avec un peu d'irritation; ce n'est pas moi qui refuse à Max l'entrée de mon appartement. Le soir de cette audience de cour d'assises, dont le souvenir obsédant vient troubler tous mes rêves, je ne me suis pas enfermée chez moi comme d'habitude. Max n'a voulu s'apercevoir de rien.

La semaine d'après, j'ai fait plus:  
— Ami, ai-je dit à Max, je suis très peureuse. L'autre nuit, j'ai entendu des pas près de ma chambre. C'était, comme je l'ai su le lendemain, Catherine qui, souffrante, était allée chercher un remède dans la pharmacie de l'office. C'est égal, si jamais quelqu'un — autre que vous — pénétrait chez moi, j'en mourrais de frayeur... Nous sommes trop isolés l'un de l'autre avec cette serrure de sûreté... Si j'étais en danger, vous ne pourriez me secourir à temps. Désormais, ami, je ne fermerai plus à clef la porte qui sépare mon appartement de votre chambre. C'était assez clair, cependant! Max n'a rien répondu, n'a rien compris.

En jouant, la petite Chambot-Lagrange me demandait si j'aimais mon mari. Certes! j'ai toujours eu pour Max, dès avant mon mariage, une réelle affection. La vie commune a développé ce sentiment et l'a rendu plus nécessaire pour moi, me semble-t-il. Le soir, quand mon mari me quitte pour aller à son cercle (car maintenant il revient à son cercle), je deviens triste. J'aimerais mieux, évidemment, qu'il restât là, chez nous, à travailler, à lire, ou encore à me taquiner comme il lui arrive parfois. Mais enfin, je ne puis reprocher à Max de prendre certaines distractions, de voir ses amis et de causer avec eux de ces choses qui intéressent les hommes... Et cependant! cependant!... La vérité, c'est qu'il manque quelque chose dans notre intimité, c'est que mon mari déserte son foyer uniquement parce que je suis inhabile à l'y retenir....

Le soir, quand il ne travaille pas, Max bavarde avec moi jusqu'à dix heures environ. Après, il m'observe curieusement, cher-

che dans mon regard un je ne sais quoi que je voudrais bien pouvoir y mettre... Il s'approche de moi, toujours affectueux. Je souris aussi gentiment que je sais, pour lui être agréable. Quelquefois, il prend mes mains que je laisse volontiers dans les siennes. Puis, après un moment, il hoche la tête, sonne, demande son chapeau, sa pelisse.

— Vous allez au cercle, Max?  
— Mais oui, Mimi, si vous le permettez!  
— Certainement, Max. Allez vous distraire. Il rentre tard souvent, très souvent. Je suis toujours couchée. Nous ne nous revoyons que le lendemain.

...Mon affection pour Max, est-ce bien ce qu'on appelle de l'amour? Je n'ose plus me prononcer par crainte de me tromper encore. Je dis « encore », à cause de ce qui m'est arrivé avec Paul Morange. Notre rupture m'a fait pleurer pendant quinze jours exactement. Après, ce fut fini. S'il y avait eu vraiment de l'amour dans cette idylle, sans doute je souffrirais encore. Ainsi, quand Max a été malade à cause de moi, j'ai eu pour nous deux une grande peur; je me suis sentie directement atteinte par ce mal, et j'ai compris, avec une lucidité parfaite, que si mon mari en était mort, j'en serais morte aussi.

Monsieur Paul, nos bavardages à Niverny, la douceur des soirs d'été dans les jardins de l'Ermitage, mes premières émotions sentimentales, mon chagrin d'enfant amoureux ou qui croyait l'être, comme c'est lointain tout cela! « Ecrivez à M. Paul, Mimi », me dit un soir Max en se moquant. Mon mari devinait que je n'aurais rien trouvé à mettre dans une lettre à M. Morange, mais rien vraiment, rien... et cela m'étonne un peu.

(à suivre)